



Assemblée des délégués de l'ASF du 20 septembre 2013 à Aigle (VD)

Durée: de 10 h 15 à 12 h 30
Présents: 55 membres et délégués et 4 invités

Points à l'ordre du jour:

01. Salutations
02. Choix des scrutateurs
03. Procès-verbal de l'assemblée des délégués 2012 (Wildegg)
04. Rapport annuel du président 2012 / 13
05. Comptes annuels 2012 / Bilan
06. Programme d'activités 2013 / 14
07. Vote visant l'augmentation de la cotisation annuelle
08. Budget 2014
09. Résultats de l'enquête de salaire
10. Organisation du monde du travail et fonds pour la formation
11. Championnats de bûcheronnage et WLC2014
12. Choix d'un réviseur des comptes
13. Choix des nouveaux membres du comité directeur
14. AD 2014
15. Divers

01. Salutations

Le président Gottfried Bossi ouvre l'assemblée des délégués 2013 à Aigle et donne la parole au président de section, Bastien Siggen du canton de Vaud. Celui-ci souhaite la bienvenue aux présents et remercie la municipalité d'Aigle de les recevoir dans la salle des communes du Château d'Aigle. Il souhaite à tous une assemblée des délégués (AD) intéressante, agréable et constructive.

Gottfried Bossi salut les délégués présents, tout particulièrement les invitées Lilo Wyler et Irène Flück (WLC2014, Brienz), ainsi que le représentant communal M. Matteau et l'inspecteur cantonal des forêts Jean-François Métraux qui seront présents à la suite du programme.

Il regrette que seul un petit nombre de délégués aient pu répondre à l'invitation.

02. Élection des scrutateurs

Ont été choisis: Heinz Bucher (section Fribourg)
Sam Hess (GPC ASF)

03. Procès-verbal de l'assemblée des délégués 2012 (Wildegg)

Le procès-verbal a été envoyé aux présidents des sections. Il est possible également de le télécharger sur le site Internet de l'association (www.foresters.ch). Personne ne demandant la parole, le président a procédé au vote. Le président l'a présenté pour approbation et l'assemblée des délégués l'a approuvé à l'unanimité. Le président a remercié François Fahrni, auteur du procès-verbal.

04. Rapport annuel du président

Le rendez-vous de la branche forestière à Lucerne est passé. C'était tout un monde de machines et d'appareils pour l'exploitation des forêts et pour la récolte de bois. De même, de nombreux stands d'outils portatifs et de vêtements de protection étaient présents à la foire. Avec l'implication de ces nombreux appareils, l'homme est à l'évidence un élément moteur. Dans le cadre de la formation professionnelle de l'apprentissage du métier de forestier, l'intégration de ces appareils d'exploitation ne peut pas faire défaut. Comme auparavant, l'utilisation des matières premières des forêts suisses se tient au premier plan. C'est l'activité primordiale de notre branche. Ce sont ces intérêts internes à la branche qu'il faut représenter aussi à l'extérieur.

Une bonne planification de récolte de bois et une mise en oeuvre efficace sont les points importants qui influencent de façon décisive le bilan annuel des exploitations forestières. Cet aspect a été oublié ces derniers temps au profit de la promotion de la diversité biologique, d'une installation de réserve naturelle forestière, des relations publiques, des subventions d'entretien en lisière de forêt, du traitement des forêts de protection et de la lutte des néophytes. En particulier dans les exploitations forestières publiques, il semblerait que la multitude de tâches ait fait perdre de vue aux décideurs la focalisation de leurs compétences principales. Ceci peut toutefois être discuté et examiné. Je voudrais lancer une discussion en posant la question suivante: «Nos appareils forestiers sont-ils exploités au maximum et les meilleures méthodes sont-elles appliquées?»

2013 c'est aussi l'année de changement dans la direction sylvicole:

OFEV : Andreas Götz sera remplacé par Sepp Hess
EFS : Urs Amstutz laisse sa place à Markus Brunner
WSL : Konrad Steffen succède à James Kirchner
FSP : Lukas Adrian Meier remet sa place à Jean Rosset

Ces nouvelles personnes nous apportent-elles l'orientation économique souhaitée ainsi que le lien urgent et nécessaire du marché des biens? Ou dérivons-nous lentement vers une société de services difficilement gérables et finançables?

Passons maintenant au détail:

Réunions / Rencontres

Le comité directeur s'est rencontré 4 fois à Zurich et une fois à Rosshäusern, pour régler des affaires courantes.

Le 1er mars, la conférence annuelle des présidents s'est tenue à Olten.

Les membres du comité directeur ont aussi visité les différentes assemblées annuelles cantonales. De plus, différentes rencontres et réunions ont eu lieu avec les institutions et fédérations suivantes:

ORTRA forêt (organisation du monde du travail) et Fonds de Formation Professionnelle forêt (FFP forêt)

Markus Steiner nous informera au cours de l'AD sur le fonctionnement des finances et des paiements en rapport aux Fonds de Formation Professionnelle et sur quels contrats l'ORTA forêt travaille actuellement.

SA Forêt / Gibier

Les organisateurs des journées «Forêt-Gibier» sont ChasseSuisse, EFS et ASF(www.waldwild.ch). Le jeu du *Forêt-Gibier* est disponible à la vente.

Le groupe de travail Forêt-Gibier s'engage dans le cadre des journées Forêt-Gibier à sensibiliser la population quant à l'utilisation durable des ressources naturelles du bois et du gibier. À l'occasion d'excursions scolaires ou d'autres groupes, la publicité doit être faite à cet égard.

Championnat du monde de bucheronnage (WLC2014)

Sur ce point, je ne veux pas anticiper. Ralph Malzach nous fera à ce sujet encore un rapport au cours de l'AD.

Forum Forêt

Sous la direction de l'OFEV, des discussions sur la politique forestière ont eu lieu à deux reprises avec les représentants de toutes les principales associations forestières. Pour des raisons à la fois politiques, financières et d'information, la participation et la collaboration à ce Forum sont très importantes pour notre association.

Campagne d'image «Nos forêts, une richesse pour tous».

Tous les forestiers connaissent maintenant ce logo et savent à quoi il correspond. Pensez à l'afficher davantage, dans les triages, sur les piles de bois, sur les murs des ateliers, aux entrées des forêts, à proximité des coupes de bois, partout où l'attention doit être attirée sur notre travail et les soins que nous apportons à la forêt. Vous pourrez trouver sur www.foret.ch des supports publicitaires et des textes explicatifs sur l'ensemble de la campagne que nous organisons avec l'association des Entrepreneurs Forestiers Suisses et Économie Forestière Suisse.

Championnats de ski

Le canton d'Obwald est exactement le bon endroit. Mario Wild nous informera plus en détail.

Sécurité au travail

Nous soutenons la SUVA dans toutes les actions menées en faveur d'une sylviculture exempte d'accidents. Même si nous avons encore dû clarifier certaines questions, concernant l'action des prospectus (travailler en assurance et grimpage sécurisé sur échelles) annoncée à trop court terme, juste avant l'exposition sylvicole.

Newsletter et revue spécialisée

La fréquence de parution de la Newsletter doit être augmentée. Dans chaque cabane forestière et dans chaque voiture d'équipage, elle doit être à disposition. Jusqu'ici, nos informations dans «le Journal Suisse du Bois» ont été bien accueillies. Si vous avez dans vos triages et entreprises des activités, travaux ou projets en cours qui pourraient intéresser l'ensemble de la branche forestière en Suisse, n'hésitez pas à contacter notre directeur. Nous sommes toujours heureux de recevoir des articles utiles et pertinents.

Page d'accueil

Merci de communiquer à notre chargé d'affaires les informations, les faits et les articles qui vous semblent importants, il les mettra en ligne sur notre page. Ces informations rendent une

page d'accueil plus vivante, plus intéressante, et contribuent à approfondir les relations entre nos professions à travers tout le pays.

Divers

L'action «*Tout feu – Tout flamme*» se poursuit et prend de l'ampleur. Dans ce groupe de travail, nous apportons également une contribution financière. Pour en savoir plus: www.aktionzuendholz.ch.

Enquête de salaire: c'est Arnold Denoth qui annoncera les informations durant cette réunion. La convention collective de travail (CCT) fait partie de cette thématique, laquelle nous ne pouvons perdre de vue.

La *Fédération Zurichoise du Personnel Forestier (VZF)* a célébré ses 100 ans dans la gare centrale de Zurich. C'était un événement de grande ampleur, très intéressant, et une grande réussite pour nos collègues zurichois.

La *section Fribourg* fusionne et double le nombre de ses membres à 173.

La *biodiversité et la durabilité* sont momentanément les mots clefs de la sylviculture. En toutes occasions sylvicoles, ils sont appliqués.

L'introduction d'une *contribution forfaitaire annuelle* des sections a été suggérée à l'occasion du *congrès des présidents 2013*. Le comité directeur examinera une variante possible et la présentera durant la nouvelle année.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais j'espère néanmoins vous avoir apporté des informations plus précises sur nos activités et projets actuels.

Conclusion

Premièrement: je souhaite encourager la participation active des sections et des membres à la vie de l'association par ces moyens si efficaces de communication et d'information que sont la page d'accueil, la newsletter et la revue.

Deuxièmement: motiver le plus grand nombre pour notre grande manifestation, le Championnat du monde 2014, et suggérer l'organisation d'excursions d'entreprise. Prenez dès maintenant note des dates.

Troisièmement: merci à tous et à chacun de ceux qui ont participé de manière critique et positive à la vie de l'Association. Je remercie en particulier, mes collègues du comité et bien sûr notre infatigable directeur, François Fahrni, et souhaite beaucoup de joie et de réussite à notre nouveau directeur, Patrik Hofer, dans ses nouvelles fonctions.

Le membre du comité directeur Markus Steiner remercie le président pour l'élaboration du rapport annuel détaillé ainsi que pour son infatigable application. Il fait voter sur le rapport annuel des présidents, celui-ci est approuvé à l'unanimité. Il donne la parole à Gottfried Bossi.

05. Comptes annuels 2012 / Bilan

Le bilan annuel 2012 annexé à l'invitation est expliqué par François Fahrni.

Le compte des résultats 2012 se clôture avec un rendement total de 98 897,80 CHF et des dépenses totales de 100 402,38 CHF, avec une perte de 1504,58 CHF (budget 2012: perte 6800 CHF). Le bilan 2012 fait ressortir un montant actif total de 254 658,49 CHF. Au 31.12.2012, la fortune de l'association s'est élevée à 219 008,99 CHF (le 31.12.2011: 220 513,57 CHF).

Les réviseurs des comptes, Markus Tanner et Sam Hess, ont vérifié les comptes annuels et confirmé la bonne gestion du secrétariat; ils ont demandé à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes annuels et le bilan 2012.

Depuis 2013, les finances concernant le WLC2014 ont pu se dérouler sur un compte des résultats séparé.

En comparaison à l'année précédente, le nombre de membres actuel n'a que légèrement baissé de 12 personnes sur 1550 membres collectifs et 46 membres individuels. Markus Tanner a demandé aux représentants des sections cantonales d'annoncer à temps le nombre de membres actuels à la direction.

Les comptes annuels et le bilan sont soumis à la discussion. Aucune demande de parole n'est exigée. Le président Gottfried Bossi fait voter à ce sujet. Les comptes annuels 2012 ainsi que le bilan sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée des délégués.

06. Programme d'activités 2013 / 14

Les activités suivantes sont à l'ordre du jour pour l'année de fédération à venir:

- Assemblée des délégués 2014:

L'AD 2014 et le 31. Championnat du monde de bûcheronnage du 10 au 13.9.2014 auront lieu très bientôt à Brienz. Le président de section du canton de Berne, Simon Rieben a informé:

L'AD 2014 est organisée par Simeon Mathyer (section Berne). Elle aura lieu le 12.9.2014 à 10.00 heures à Brienzwiler, au restaurant Wilerhorn. Au Programme: écomusée ou école de sculpture sur bois cantonale de Brienz. Le programme d'après-midi complétera la journée avec un tour sur le terrain de célébration du Championnat mondial de bucheronnage à Brienz. Il espère de nombreux participants de l'AD et demande aux présents, de faire la publicité correspondante pour la cause.

- Conférence des présidents en mars 2014, à Olten

- Newsletter

- Page d'accueil

- Journées de Forêt / Gibier à Lyss et à Maienfeld

- Réunions des sections cantonales

- Activités de compétence des membres du comité directeur dans les différents groupes de travail (Orta Forêt FPP, SUVA, CCT, Forum Forêt, stratégie d'éducation forestière suisse, FSC Suisse, etc.)

- Championnat de bucheronnage 2014

- Championnat de ski

Le programme d'activité 2013 / 14 est approuvé à l'unanimité par la réunion.

07. Vote sur l'augmentation de la cotisation annuelle

En guise d'introduction, le président fait un rappel des activités de l'association les plus importantes ainsi qu'à l'engagement du comité directeur dans les secteurs du perfectionnement et de la formation, à l'intérêt de la profession, de la sylviculture (protection du paysage et de la nature), aux championnats professionnels ainsi qu'à l'information et à la publicité.

Tous les présidents de sections et membres de l'assemblée des délégués ont reçu les documents d'argumentation expédiés le 9 août 2013 qui commentent brièvement les recettes et les dépenses des années 2005 à 2011. La base de ces chiffres comprend les dépenses

annuelles moyennes pour le comité directeur (20 000 CHF) et le secrétariat (55 000 CHF), les cotisations en recul (environ 67 000 CHF), de sorte qu'à l'avenir environ 8 000 CHF annuels manqueront. Du point de vue des recettes, les contributions EFS seront en outre supprimées tout comme les paiements annuels de l'OFEV qui ont plutôt tendance à diminuer. Des mesures concernant la garantie d'un financement d'association sain doivent être prises à temps. À l'occasion de la conférence des présidents 2013, différentes variantes ont été examinées: augmentation de la cotisation des membres, augmentation du nombre de membres, contribution forfaitaire. Après discussion détaillée et vote, la conférence s'est décidée pour la variante «augmentation du nombre de membres de 100 personnes plus une augmentation des cotisations d'environ 20 CHF/an (de 40 CHF à 60 CHF), desquels 5 CHF seront attribués au Sponsor Pool pour de prochains championnats de bûcheronnage». De cette manière, des championnats futurs et l'aide à la croissance nécessaire pourront être garantis et d'autres engagements pourront être envisagés.

Le président soumet cette demande à la discussion:

Max Brenner (Thurgovie) se manifeste et constate que les dépenses pour les championnats augmentent constamment et atteignent entretemps une part de dépenses de 15 %, d'autre part les concurrents sont moindres. Sur la base des difficultés de recrutement, des sections s'unissent, pour pouvoir mettre en oeuvre les concours cantonaux. Un problème est également d'attirer une large population pour ce genre de manifestation. Dans le canton Zurich par exemple cela fonctionne très bien. Le principe du concours professionnel doit être reconsidéré. La section Thurgovie voit d'un oeil critique le Sponsor Pool et se livre à ce sujet à des réflexions quant à se retirer de l'association professionnelle. Les concours professionnels devraient pouvoir se financer eux-mêmes. De plus, la part croissante de retraités devrait être intégrée dans l'assujettissement à la cotisation. La section Thurgovie soumet une proposition: la contribution membre de 10 CHF (au lieu de 20 CHF)

Markus Lüdin (Bâle-Campagne / Bâle-ville) remarque que dans les chiffres récapitulatifs des années 2005-2011, les profits et les pertes n'ont pas été indiqués. Après une observation plus précise, au lieu d'une perte, on peut identifier un profit de 32 000 CHF compte tenu des revenus extraordinaires pour la période 2005-2011. Si les dépenses extraordinaires sont encore déduites, on obtient une perte annuelle moyenne de 1 500 CHF. Par la suite, avec une augmentation des cotisations de 20 CHF/an, le résultat serait un profit de près de 30 000 CHF. Il ne s'agit pas d'une baisse des actifs depuis 2005, mais plutôt d'une augmentation des actifs. La section soumet par conséquent la proposition de ne pas augmenter les cotisations. Il constate que 69 % des dépenses pour la direction et le comité directeur sont nécessaires (50 % secrétariat / 19 % comité directeur).

À la base, ce n'est pas perceptible. D'autres possibilités de financement ont-elles été examinées? Une augmentation des cotisations autour de 20 CHF avec la section Bâle-Campagne déclencherait de surcroît une modification des statuts.

Olivier Bourdin (Valais romand) reste sur sa position. Le personnel forestier dans le canton du Valais est organisé en trois fédérations. L'union des Forestiers du Valais romand compte momentanément 45 membres. Il y a de grandes difficultés financières, 45 % des contributions vont à la confédération. L'assemblée générale, celle qui aura lieu fin novembre, déciderait avec l'adoption de l'augmentation des cotisations, le retrait de l'ASF.

Simon Rieben (Berne) estime après entretiens internes que le travail engagé de la commission et du comité directeur doit être rétribué. Soit, il ne faut aucune fédération, soit une fédération capable d'agir et de pouvoir faire bouger les choses. Concernant la part de contribution à la sponsorship (5 CHF), l'avis de la section n'est pas uniforme. La situation concernant les concours de bucheronnage doit être reconsidérée et une réflexion sur l'auto-financement devrait être intégrée. Question de principe: que représente 20 CHF par membre et par année?

C'est le montant de quatre bouteilles de bière qui sont dépensées en un soir. C'est également une question de relativité. La section a décidé lors de son assemblée générale à l'unanimité de suivre la demande du comité directeur.

Christoph Ammann (Thurgovie): Il ne s'agit pas seulement de l'augmentation des cotisations, mais du total de la contribution d'organisation centrale et des sections qui donnent lieu à des discussions. Concrètement, les membres de la section Thurgovie devraient alors payer 110 CHF (=60+50). De cette façon, la limite supportable de 10 CHF serait dépassée. Des départs en seraient les conséquences logiques. Nous plaidons pour une augmentation modérée de 10 CHF. Le travail du comité directeur doit être rémunéré, la section en est consciente. Il souligne la proposition de son collègue de section qui est d'intégrer les pensionnaires au paiement de la cotisation.

Jacques Galley (Fribourg) a fait l'éloge de l'engagement du comité directeur. Une fédération et un comité directeur capables d'agir nécessitent des moyens, pour pouvoir atteindre leurs objectifs. En comparaison, les membres du syndicat dans le canton de Fribourg payent plus de 300 CHF/an. La préoccupation du comité directeur est comprise, en principe la section n'est pas contre une augmentation des cotisations. En fin 2012, deux fédérations de personnel ont fusionné dans le canton, entre autres afin d'éviter pour le moment qu'une charge financière supplémentaire ne retombe sur la nouvelle section. Avec une augmentation immédiate des cotisations, la crédibilité de la nouvelle conduite de section serait ainsi remise en question. Toutefois, la participation au Sponsor Pool avec un apport annuel d'environ 7 000 CHF devrait être reconsidérée et analysée d'un oeil critique. Qu'est-ce qui revient de la sponsorship dans les sections? La décision d'une augmentation des cotisations doit être reconsidérée et reportée.

Gottfried Bossi explique que toutes les personnes forestières sont concernées par l'augmentation des cotisations, pas uniquement les amis de la forêt qui dans certaines sections en sont également membres.

Les requêtes suivantes sont proposées au deuxième vote:

Requête 1: Report de la décision d'un an à compter de 2014

Requête 2: Augmentation des cotisations à 20 CHF

Résultat du second vote:

1ère Requête : 38 oui / 0 non

2ième Requête: 5 oui / 32 non

Avec cette décision, la discussion au sujet de l'augmentation de la cotisation de fédération est reportée d'une année et sera de nouveau à l'ordre du jour au cours de l'AD 2014 qui aura lieu à Brienz.

Le membre du comité directeur, *Peter Piller* soulève la question de savoir quelles mesures, le comité directeur doit prendre à présent pour pouvoir énoncer au cours de l'année prochaine une proposition de cotisation concrète. Pour pouvoir la préparer sérieusement et la mettre à la disposition des sections à temps voulu, des indications, des incitations et des propositions du plénum, sont maintenant souhaitées.

Quelques participants de l'assemblée pensent que les présidents ont à présent besoin de temps pour pouvoir énoncer et examiner à l'intérieur de leurs sections la nécessité d'une augmentation des cotisations. L'adhésion de l'ASF dans le Sponsor Pool doit être analysée au sein du comité. En outre, les sections ont aussi la possibilité de pouvoir présenter à temps et par écrit des requêtes à l'intention de l'assemblée des délégués.

Ralph Malzach confirme qu'entre la conférence, stratégique et consultative des présidents du début d'année et l'organe délibérant de l'assemblée des délégués de l'automne suivant, un problème de coordination temporel existe. Toutes les sections devraient pouvoir, dans cette fenêtre de temps, mettre leurs assemblées générales en oeuvre afin d'émettre des décisions possibles ou d'énoncer des demandes à l'attention de l'AD.

Au sujet du Sponsoring Pool, il déclare comprendre l'attitude critique vis-à-vis de l'affiliation de l'ASF. Ce n'est pas simple avec ce Sponsoring Pool. À première vue, il ne semble pas logique qu'en plus du grand engagement temporel de la part de l'ASF pour le Championnat de bucheronnage, qu'il faille encore payer. La décision d'adhésion de l'ASF il y a deux ans était toutefois primordiale pour la réalisation du Championnat du monde. Le programme de 4 ans du Sponsoring Pool qui s'achèvera en 2015, cependant ne devrait pas être interrompu. On emploiera tous les moyens pour que dans les négociations, on procède en 2016 différemment au sein du Sponsoring Pool, et que le budget soit arrangé de telle sorte que l'ASF puisse être soulagé.

Gottfried Bossi clôture cet ordre du jour en résumant que le comité directeur ainsi que la conférence des présidents ont décidé l'augmentation de la cotisation annuelle et l'AD a recommandé l'acceptation, cependant la décision doit, contre toute attente, être reportée.

08. Budget 2014

Le budget 2014 annexé à l'invitation est décrit par François Fahrni. Les prestations en rapport à la direction du secrétariat présentent un montant quelque peu plus élevé avec 54 000 CHF (2013: 48 000 CHF) et la contrepartie pour le travail de comité directeur reste évaluer sur une constante de 22 000 CHF. Pour les concours, une réduction est déjà décelable. Les autres postes restent environ dans le même cadre que dans l'année précédente. Le budget total s'élève latéralement à 105 300 CHF. Les revenus des cotisations des membres sont estimés à 68 000 CHF, de même le support financier de la fédération pour les activités générales de l'ASF est évalué à 18 000 CHF. Pour le budget 2014, sur un rendement total de 90 500 CHF un déficit de 14 800 CHF est budgétisé. Pour pouvoir réduire ce déficit, le secrétariat devrait être conduit plus favorablement, par exemple dans le même cadre, l'année précédente avait pu être déduite (environ 45 000 CHF).

Gottfried Bossi demande à l'assemblée de voter sur le budget 2014. Le budget est accepté à l'unanimité.

Le caissier *Arnold Denoth* rappelle que l'ASF doit avoir, conformément aux statuts, une réserve de la somme d'un chiffre d'affaires annuel. Il demande aux délégués d'accorder une attention suffisante à cette circonstance et aussi de communiquer en conséquence dans les associations cantonales.

09. Résultats de l'enquête de salaire

Gottfried Bossi passe la parole à Arnold Denoth. Le taux de réponse de l'enquête de salaire 2012 s'est élevé à 34 % (156 formulaires sur 520 personnes).

Grâce à ce sondage, l'ASF a pu recueillir les données actuelles concernant les salaires, l'indemnité kilométrique, les prestations non financières et également sur l'environnement de travail du personnel forestier formé au sein de la branche forestière suisse. En outre, le travail du comité directeur de l'ASF a également été sondé.

Lors de l'évaluation ont été sélectionnés les domaines professionnels suivants: Forestiers-Bûcherons, Instructeurs, Contremaîtres et Gardes-forestiers ainsi que les quatre régions nationales Ouest, Est, le centre et le plateau Suisse. En résumé, le résultat d'enquête suivant peut être retenu:

Les salariés formés professionnellement au sein de la branche forestière suisse ont des salaires plus élevés lorsqu'ils sont plus âgés, mieux formés et lorsque l'emplacement de travail est plus central. De même, cette enquête démontre que plus les employés sont âgés, moins il y a de forestiers-bûcherons.

Du point de vue des personnes interrogées, les actions urgentes qui devraient concerner le comité directeur de l'ASF sont: le CCT, la mise à la retraite précoce, les salaires équitables, la qualité de la formation, une meilleure communication des activités du comité directeur, l'image de la branche forestière. La plus grande partie des personnes interrogées est satisfaite du travail du comité directeur.

Arnold Denoth remercie tous ceux qui ont participé à l'enquête de salaire 2012. L'évaluation de l'enquête de salaire peut être vue dans les détails sous www.foresters.ch.

10. ORTA forêt et Fonds de Formation Professionnelle

Markus Steiner informe de la situation auprès de l'ORTA forêt. Il n'y a encore aucune solution concrète quant à la requête «Début de l'apprentissage à 15 ans». Les discussions avec le SECO (Secrétariat d'État à l'économie) et SEFRI (Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation) sont en cours. Le premier stage compact dans le cadre de la formation de certificat a commencé avec quatre Suisses allemands et trois candidats Suisses romands à Genève Grand. Les profils professionnels contremaîtres-forestiers, chefs d'appareil forestiers et spécialistes câble seront révisés. Les nouveaux règlements devraient entrer en vigueur dans les délais fixés pour le 1.1.2014. La fusion régionale des Ortas pourrait être améliorée avec une adaptation des statuts. La représentation croissante des cantons suisses romands dans le comité directeur de l'ORTA est réjouissante.

Les Fonds de Formation Professionnelle: le compte 2012 s'est très bien clôturé (voir www.codoc.ch). Au lieu de la perte budgétisée à 42 000 CHF, on a prouvé un profit de 25 742 CHF, cela sur la base des recettes supplémentaires des contributions et des paiements fédéraux. Le profit doit être remis à zéro pour des projets à venir. Pour l'année 2013, une perte de 6 000 CHF est budgétisée. D'autres informations sont disponibles sous www.bbf-wald.ch

Une question de l'assemblée: dans les Fonds de Formation Professionnelle, quelles relations y a-t-il entre les cotisants publics et privés des exploitations forestières?

11. Championnats de bucheronnage et WLC2014

Lilo Wyler, la présidente WLC2014, informe brièvement sur le Championnat du monde qui aura lieu à Brienz et invite cordialement tous les présents à participer à cet événement unique. Ralph Malzach réoriente sur l'état de la sponsorship. Plus de 50 % de la somme de 200 000 CHF nécessaire est assurée.

Il manque encore des arbitres. L'assemblée continue à recruter plus d'arbitres. Il recommande aux intéressés de réserver au plus vite leur place d'hébergement. Pour la fin d'année et à l'occasion de la CP2014, les cantons seront informés de l'état du sponsoring. D'autres informations sont téléchargeables sous www.foresters.ch.

12. Choix d'un réviseur des comptes

François Fahrni, est proposé par le comité directeur comme nouveau membre dans la commission d'examen commercial aux côtés des contrôleurs en fonction Sam Hess et Markus Tanner. Les trois commissaires aux comptes sont choisis avec un consentement unanime.

13. Choix des nouveaux membres du comité directeur

La limitation des mandats provoque en 2014, le remplacement de deux membres du comité directeur, Markus Steiner et Gottfried Bossi. Simon Rieben présente Rolf Lüscher en tant que nouveau membre. Il travaille dans le canton de Berne en tant que directeur de l'unité de forêt 5, il est garde-forestier et travaille en tant qu'instituteur professionnel depuis 2003 à Lyss. Il le recommande en tant que nouveau membre du comité directeur de l'ASF.

Gottfried Bossi fait voter sur l'affaire. Rolf Lüscher est élu à l'unanimité du comité directeur.

14. AD 2014

La prochaine assemblée des délégués aura lieu le 12 septembre 2014, à l'occasion des WLC2014, dans le canton de Berne dans la région de Brienz.

15. Divers

François Fahrni est remercié par les présidents pour son activité engagée en tant que directeur. Ils lui remettent un gigot d'agneau, deux parapluies et une surprise dont il pourra prendre possession à une date ultérieure. Patrik Hofer, garde-forestier et ingénieur forestier de Lucerne, est salué en tant que successeur. Depuis le milieu de l'année, il a pris en charge progressivement les fonctions du directeur François Fahrni.

Mario Wild réoriente sur les championnats de ski 2014 qui auront lieu le 25 janvier 2014 dans la vallée de Fischental dans le canton de Zurich.

Plus personne ne demandant la parole, le président clôture à 13 h 10 l'assemblée des délégués.

Le conseiller municipal, M. Devot salue les présents, remercie de la visite et présente brièvement la municipalité d'Aigle.

Lucerne, le 12 décembre 2014

Le président,

Le directeur,

Gottfried Bossi

Patrik Hofer